

Attention: **Etats Membres de l'Assemblée Générale des Nations Unies**

9 Décembre 2015

SOUTIEN AU PROJET DE RESOLUTION SUR LES DEFENSEURS DES DROITS DE L'HOMME

Excellences,

Nous sommes un groupe composé de défenseurs des droits de l'Homme et d'organisations de la société civile travaillant aux niveaux national, régional et international de par le monde. Par la présente, nous nous permettons de solliciter votre plein et entier soutien à résolution intitulée « *Défenseurs des droits de l'Homme dans le contexte de la Déclaration sur le droit et la responsabilité des individus, groupes et organes de la société de promouvoir et protéger les droits de l'homme et les libertés fondamentales universellement reconnus* », adoptée le 25 novembre dernier par la Troisième Commission de l'Assemblée Générale des Nations Unies. L'examen de cette résolution est prévu lors de la session plénière de l'Assemblée Générale qui se tiendra le 17 Décembre 2015.

Nous prions instamment votre Gouvernement de soutenir ladite résolution lors de l'examen du texte par la session plénière de l'Assemblée Générale.

Certes, pour la première fois en seize années, cette résolution fut l'objet d'un vote. Cependant, l'adoption du texte par une large majorité d'Etats marque la reconnaissance par ces derniers de la nécessité de protéger celles et ceux qui endurent risques et attaques à cause de leur travail pour défendre les droits de l'Homme, reconnaissance que nous saluons. Nos félicitations et remerciements vont aux 117 délégations qui ont voté en faveur de la résolution et ont ainsi pris fait et cause pour les défenseurs des droits de l'Homme, ceci en résistant aux tentatives visant à saper et délégitimer leur importante contribution. Nous prions instamment ces délégations de maintenir cette position en renouvelant leur soutien lors du vote en session plénière, démontrant par là même leur engagement à soutenir et protéger les défenseurs des droits de l'Homme et faciliter leur travail. Nous appelons également toutes les délégations qui étaient absentes lors des délibérations de la Troisième Commission à voter en faveur de la résolution lorsque celle-ci sera examinée en session plénière de l'Assemblée Générale.

Nous nous montrons extrêmement déçus par les 14 Etats qui ont voté contre le texte, ainsi que par les 40 autres qui se sont abstenus. Nous considérons aussi bien les votes rejetant le texte que les abstentions, comme un refus de reconnaître l'importance du rôle des défenseurs et la nécessité de leur protection. De ce fait, nous prions instamment les Etats qui se sont abstenus et ceux qui ont voté contre le texte de soutenir la résolution lors du vote en session plénière.

Les défenseurs des droits de l'Homme apportent une contribution vitale à la promotion et au respect des droits de l'Homme, aux processus démocratiques, à l'instauration et au maintien de la paix et de la sécurité, ainsi qu'à la progression du développement dans nos pays. Ce faisant, ils se retrouvent souvent exposés à des violations et abus de tous types, de la part d'acteurs étatiques et non-étatiques. Les Etats

doivent reconnaître le rôle des défenseurs ainsi que les risques spécifiques auxquels ils font face, et s'engager à assurer leur protection.

Dix-sept années ont passé depuis l'acceptation par tous les Etats de la Déclaration des Nations Unies sur les défenseurs des droits de l'Homme qui comprenait notamment une obligation pour les Etats de protéger tous les défenseurs des droits de l'Homme travaillant sur tous les droits. Cet engagement a été réitéré et consolidé via des résolutions ultérieures de l'Assemblée Générale et du Conseil des droits de l'Homme. Par conséquent, nous tenons à exprimer notre extrême préoccupation face aux 14 votes rejetant le texte et aux 40 abstentions.

Nous prions instamment tous les Etats de se conformer à leurs engagements en matière de droits de l'Homme en soutenant cette résolution lors du vote en session plénière, ainsi qu'en prenant des mesures concrètes pour protéger les défenseurs des droits de l'Homme.

En vous priant de croire, Excellences, en l'assurance de notre respectueuse considération.